

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 19 JUIN 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 24

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

-AYANT DONNE POUVOIR : 2

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY
(Bourg-Saint-Maurice)

Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)

Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)

Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy Tarentaise)

Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT (Séez)

Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)

**Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN,
Gérard MATTIS** (Val d'Isère)

Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL, Claude MAHNANA, Messieurs Alain EMPRIN, Louis GARNIER,
Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Jean-Pierre MOREL, Eric MINORET, Fabien RAISSON
(pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Luc PENNA

2017-55 SEJOURS ETE 2017

Dans le cadre des politiques contractuelles et du projet éducatif de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, le service jeunesse a pour objectif de promouvoir des séjours à destination du public adolescent. Ces séjours sont l'occasion de proposer des vacances aux jeunes à un tarif attractif pour leurs familles, de faire participer les jeunes aux tâches de la vie quotidienne (vivre ensemble), de prendre leurs avis dans la construction du séjour et enfin, de leur faire découvrir des activités autres que celles praticables dans leur propre environnement. Les jeunes doivent être impliqués le plus possible dans la construction du séjour, ce qui nécessite leurs présences obligatoires à des réunions de préparation des séjours.

Ainsi, il est proposé un séjour pour l'été 2017.

SEJOUR : BALADE AUTOUR DU RHIN

Public: 12/17 ans

Nombre de participants: 12 jeunes et 2 encadrants

Encadrement:

1 directeur bafd (personnel service jeunesse)

1 animateur bafa (recrutement)

Date:

Départ : samedi 15 juillet 2017, 8h à l'Espace Jeunes

Retour : jeudi 20 juillet 2017, 19h à l'Espace Jeunes

Destination: ALSACE ET ALLEMAGNE

Logement : sous tente en camping

Camp au Clair Ruisseau
5, rue du Ried
67150 Gerstheim

Repas : la composition des menus et la confection des repas sont à la charge des jeunes et de l'équipe d'animation dans le respect de l'équilibre et de l'hygiène alimentaire.

Activité dominante:

- Jeu de piste à Strasbourg (découverte des monuments)
- Visite d'Europa Park
- Découverte de la Forêt Noire et ses activités (Allemagne)

Tarifs :

Budget total : 4 419.64 €

Coût par jeune : 368.30 €

Grille tarifaire:

QUOTIENTS	TRANCHES	TARIFS EN €
QF 1	0 < 506	74
QF 2	506 < 803	110
QF 3	803 < 1100	147
QF 4	1100 < 1400	184
QF 5	A partir de 1400	221
Hors CC		368

Le chèque d'acompte sera déposé à la Trésorerie le mois précédent le séjour ; le chèque de solde le mois suivant le séjour.

En cas d'annulation du séjour par l'organisateur (la Communauté de communes de Haute Tarentaise), les familles seront intégralement remboursées.

En cas d'annulation de la famille, l'organisateur remboursera l'intégralité des sommes versés dans la mesure où la place laissée vacante soit honorée par une autre famille ou, sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un mois. A l'exception de ces conditions, les sommes engagées seront conservées par l'organisateur.

En cas de renvoi d'un jeune du séjour pour des motifs graves, les frais de retour sont à la charge de la famille, et aucun remboursement du séjour ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Le Conseil communautaire, à **l'unanimité**, décide de:

- **VALIDER** l'organisation de ce séjour dans les conditions décrites ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

